



## Le Lycée : Accueil, bourses, transports, aides à l'équipement, internat, livres...

### LE PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT

Acte du Conseil d'administration  
du 02 juillet 2014

**Amener chaque apprenant à réussir son parcours professionnel en s'appuyant sur un accompagnement personnalisé et sur un projet éducatif ouvert au monde**

*Développer les missions de l'établissement public dans le territoire en partenariat avec les professionnels*

### L'AGENDA 21 À SAINT AUBIN

Favoriser le bien être des élèves  
Maitriser les consommations énergétiques respectueuse de l'environnement  
Manger sain et local  
Favoriser la biodiversité  
Mettre en place un habitat sain, fonctionnel et économe  
Développer l'agriculture durable

### CONTACTS

Tél : 02 99 45 14 45

lpa.st-aubin@educagri.fr

#### ACCUEIL

Les cours se déroulent du lundi 8h30 au vendredi 16H30.

Les bureaux sont ouverts de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi)

#### TRANSPORT

Pour les **internes**, la ligne régulière de la gare routière Rennes - Fougères, dessert Saint Aubin du Cormier (Arrêt à la «Paillote»). Une navette «La Paillote - Le Lycée» est assurée, par le Lpa, les lundi matin et vendredi soir.

Pour les **demi-pensionnaires**, des transports réguliers desservent le lycée. Le Conseil Général propose une carte de transport scolaire annuelle. Le formulaire est à retirer lors de l'inscription définitive au secrétariat du lycée.

La **demande d'aide** au transport est à retirer au secrétariat du lycée.

#### LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

Les élèves, garçons ou filles, peuvent bénéficier des régimes d'interne, de demi-pensionnaire ou d'externe.

L'internat est ouvert du dimanche soir (à partir de 21h30) jusqu'au vendredi midi (pas d'hébergement le week-end).

**A titre indicatif, le prix en 2016-2017 est de :**

1531€ : internes du lundi au vendredi,  
1681 € : internes du dimanche au vendredi,  
533 € : demi pensionnaires.

Des remises sont accordées pour les périodes de stages. Un trousseau est demandé aux élèves. Il comporte le couchage (couverture ou couette, draps, traversin, alèze et chaussons).

#### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Le Conseil Régional accorde une subvention pour l'acquisition des équipements demandés (bottes, combinaison de travail...) , pour les 3 ans de formation des filières professionnelles (Bac Pro...). Le lycée organise un achat groupé pour la plupart des besoins.

#### BOURSES

Les familles ont la possibilité de faire une demande de bourses. Le formulaire est à retirer au secrétariat du lycée dès l'inscription définitive.

Une simulation de demande de bourse peut être faite sur le site suivant :

<http://www.simulbourses.educagri.fr>

Pour les élèves inscrits l'année précédente à l'éducation nationale en classe de 3ème, les familles ont déjà participé à la campagne de bourses pour l'année à venir en classe de lycée. Dans le cas d'une intégration dans une filière de l'enseignement agricole, la famille n'a pas à procéder à une nouvelle demande de bourse nationale. La famille fournira à l'établissement d'accueil la notification d'ouverture de droits à bourse remise par les services de l'éducation nationale.

#### UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Le Lycée s'engage dans la **mobilité internationale** en organisant, pour les élèves intéressés, des stages professionnels à l'étranger, grâce à des bourses européennes ERASMUS+.